les Crous

Lycéens de terminale
La procédure de demande de bourse et/ou de logement

Le Dossier Social Etudiant (ou DSE) est la procédure unique de demande de bourse et de logement en résidence universitaire. Le Dossier Social Etudiant doit être constitué chaque année.
Vous devez faire votre demande par internet entre le 15 janvier et le 31 mai 2018, pour la rentrée universitaire suivante, avant même d'avoir le résultat de vos examens. Entre le 15 janvier et le 31 mai, c'est en vous connectant à messervices.etudiant.gouv.fr, via le site de votre Crous, que vous pourrez procéder à la saisie de votre DSE.

Attention !
Il est indispensable de remplir une demande de DSE sans tarder, et ce, même si vous n'avez pas tous les éléments d'appréciation de votre situation. Des modifications réglementaires peuvent intervenir ultérieurement.

Saisissez le DSE sur Internet, sur le site web du Crous de l'académie où vous faites actuellement vos études. Ce Crous (dit « d'origine ») remplit le rôle de guichet unique. Il est votre interlocuteur durant l'instruction de votre dossier, même si vous souhaitez étudier dans une autre académie.

Formulez vos vœux d'études dans les académies de votre choix. Au total, vous pouvez effectuer 4 vœux dans des académies différentes. Pendant la constitution du DSE, suivez attentivement les instructions données écran par écran (aides demandées, vœux d'études, renseignements vous concernant, etc.).

Pour votre demande de logement, vous avez accès à la liste de toutes les résidences universitaires situées à proximité du lieu d'études choisi. Une fiche descriptive précise le montant du loyer et des charges pour l'année en cours, ainsi que les éléments de confort disponibles.

Attention !
Pour que votre dossier soit validé, il est important d'aller jusqu'au dernier écran. En cas de déconnexion imprévue, il vous faudra reprendre l'ensemble de la saisie depuis le début.

A la fin de votre saisie, un courriel de confirmation vous est envoyé.
Le dossier sera transmis par courrier électronique (en pièce jointe) à votre adresse courriel sous 48 heures.

Demande de logement :

Le dossier doit être saisi chaque année à partir du 19 février jusqu'au 31 mai !

Faire sa demande de bourse et de logement – Pas à pas :

Première demande :

1. Vous arrivez sur la page d'accueil de messervices.etudiant.gouv.fr :

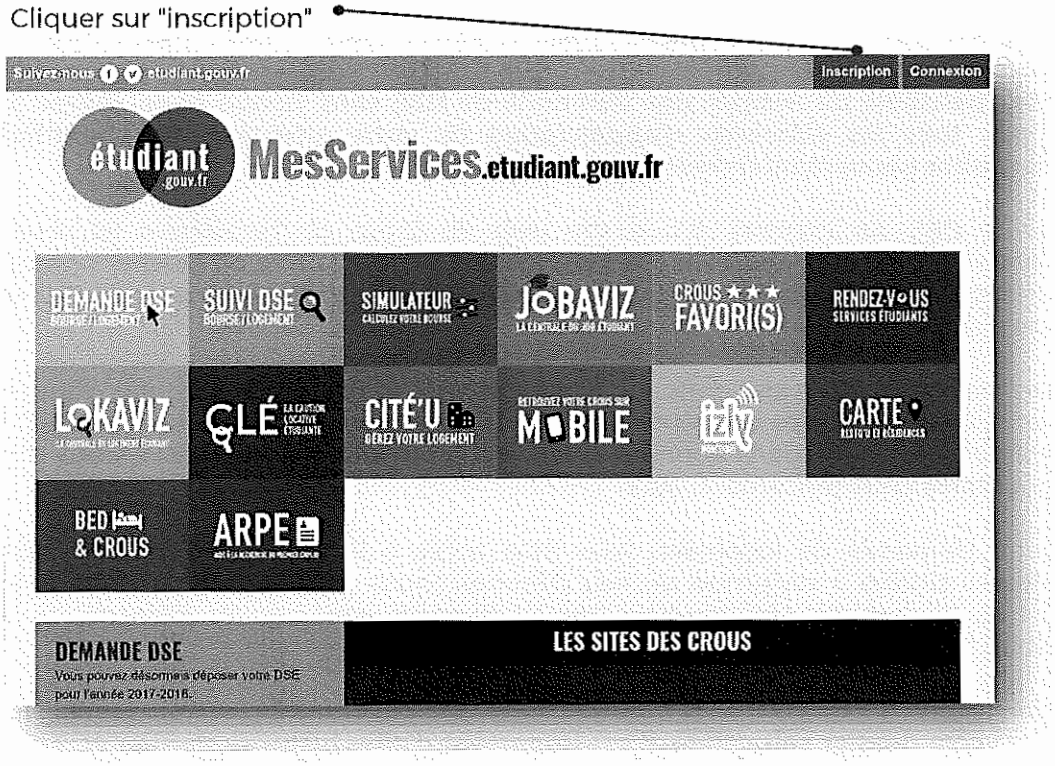

3. Si le mot de passe ne fonctionne pas, vous pouvez le réinitialiser.

4. Si vous réinitialisez votre mot de passe, l'écran suivant apparaît. Rentrez votre courriel. Vous allez recevoir un mail vous demandant de cliquer sur un lien. Vous pourrez alors créer votre nouveau mot de passe.

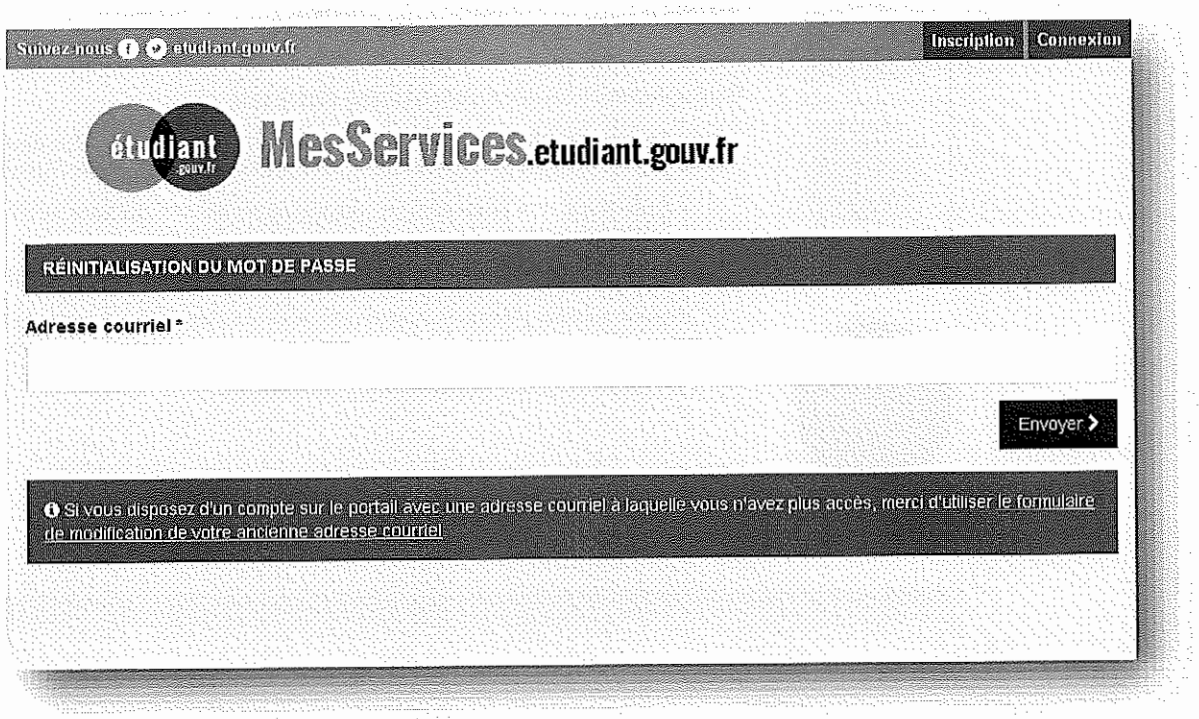

5. Vous êtes connecté (votre nom apparaît en haut à droite) :
6. Vérifier/Modifier vos données dans « Mon Profil »

7. Pour faire la demande de bourse et/ou de logement, cliquez sur « Demande DSE »
8. Cliquez sur « Commencer la saisie »

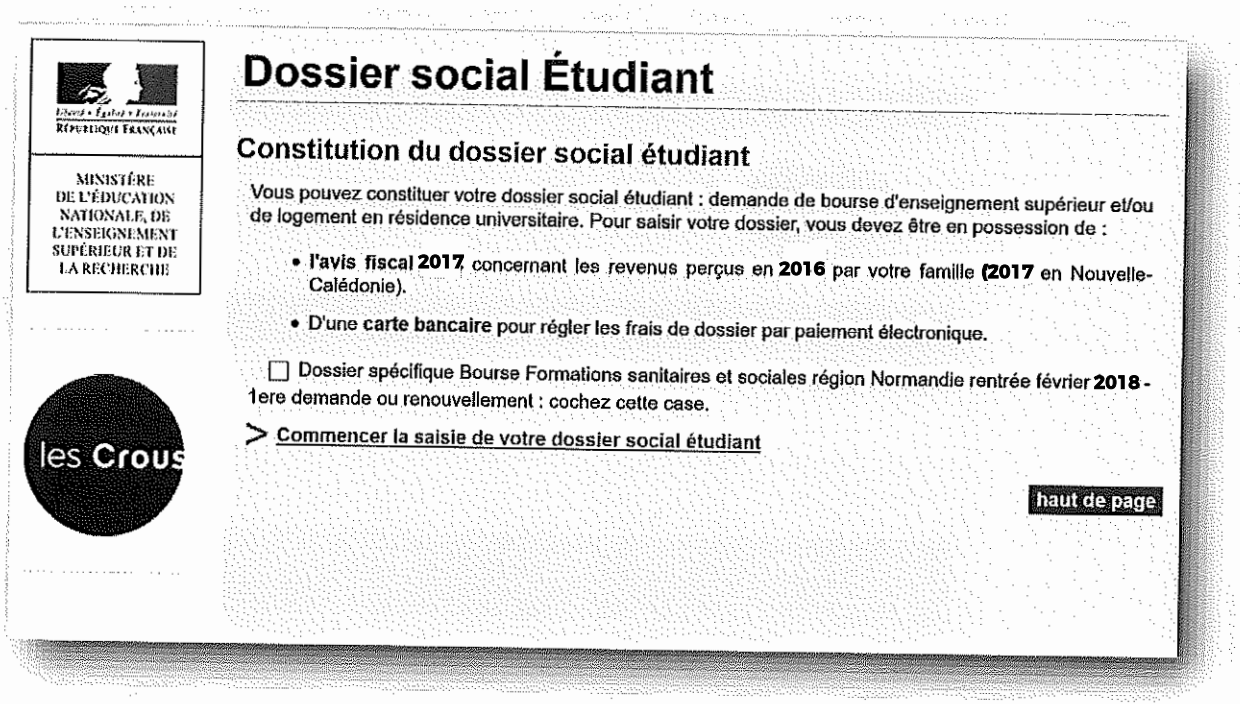

9. Cochez la case correspondant à votre situation scolaire et, si celle-ci correspond au premier cas, précisez votre académie d'inscription en 2017-2018. Puis, cliquez sur « Envoyer ».

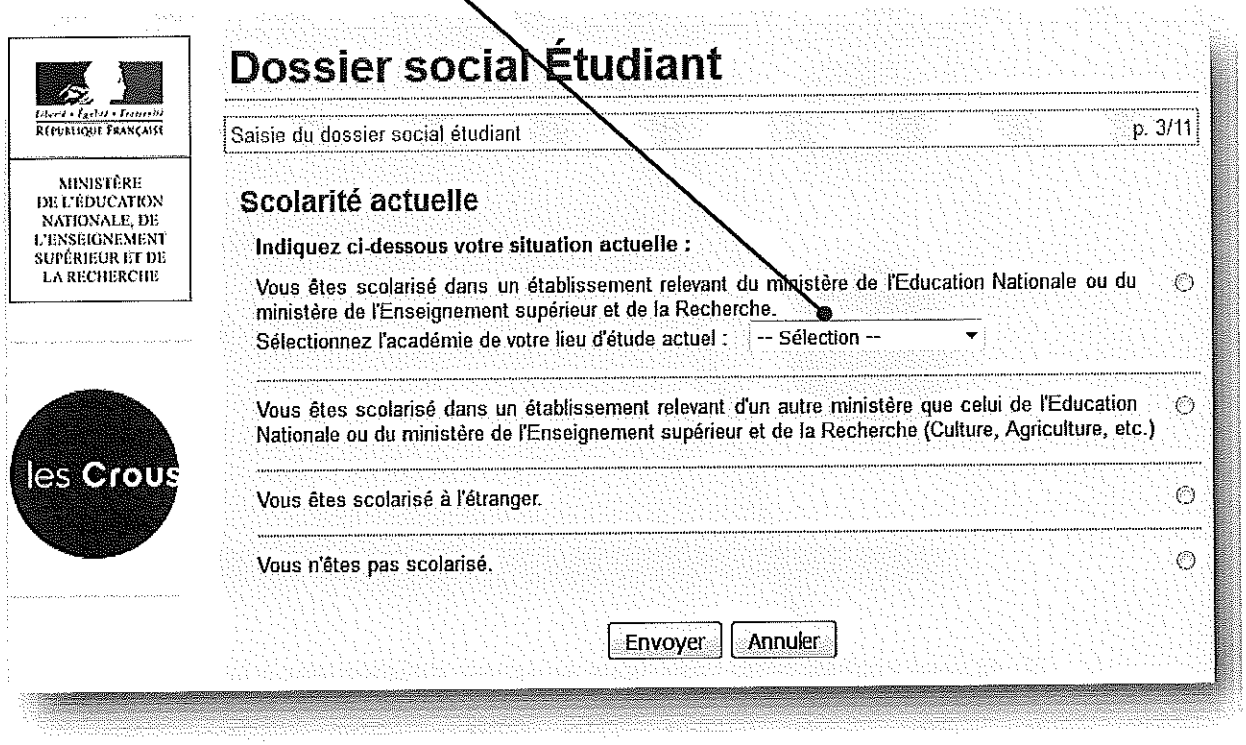

10. Précisez si vous faites vos études en Nouvelle Calédonie ou dans un autre endroit en France.

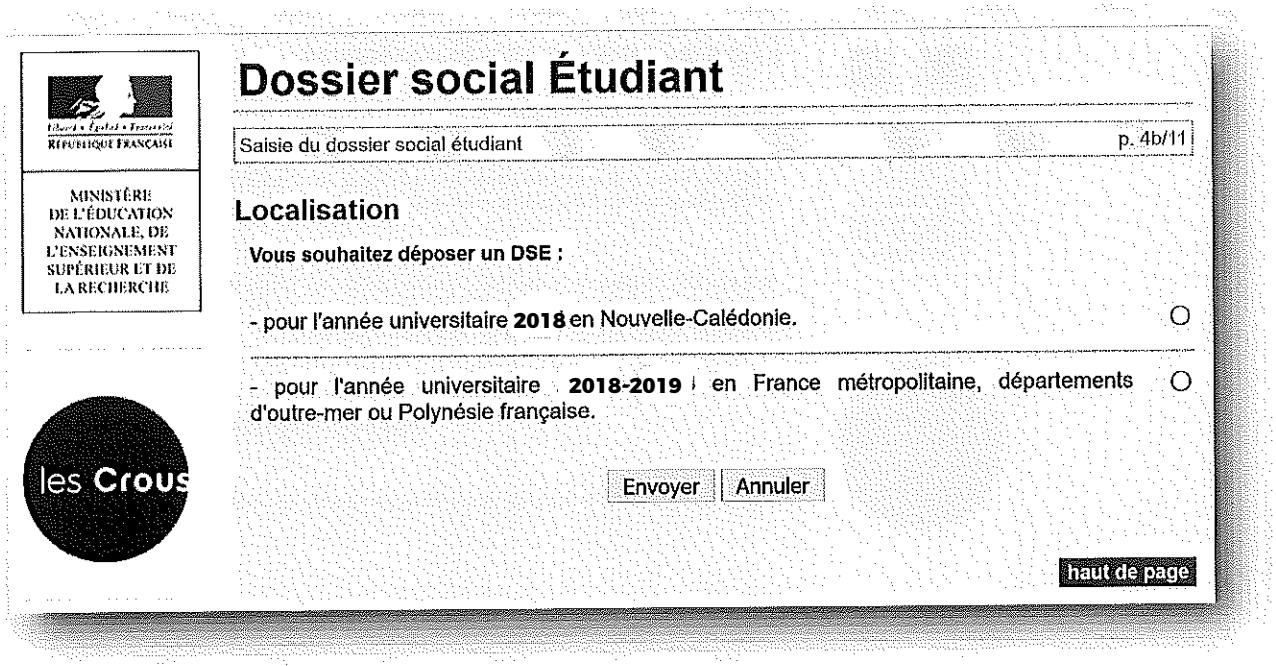

11. Utilisez la liste déroulante pour choisir la situation de vos parents.

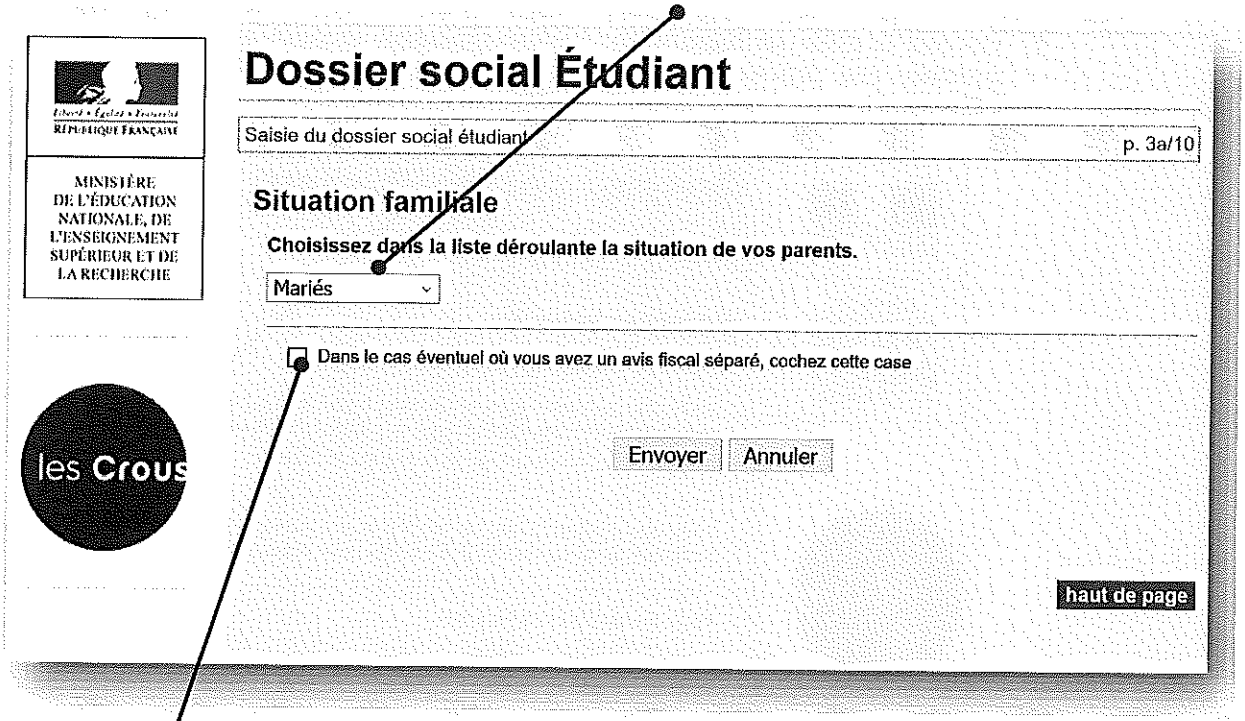

12. Si vous cochez cette case, vous aboutirez directement à la page présentant la carte de France (étape 14).

13. Rentrez les numéros des avis fiscaux de vos parents (13 chiffres). Si l'application ne reconnait pas le numéro trois fois de suite. L'application vous enverra vers l'étape 14.

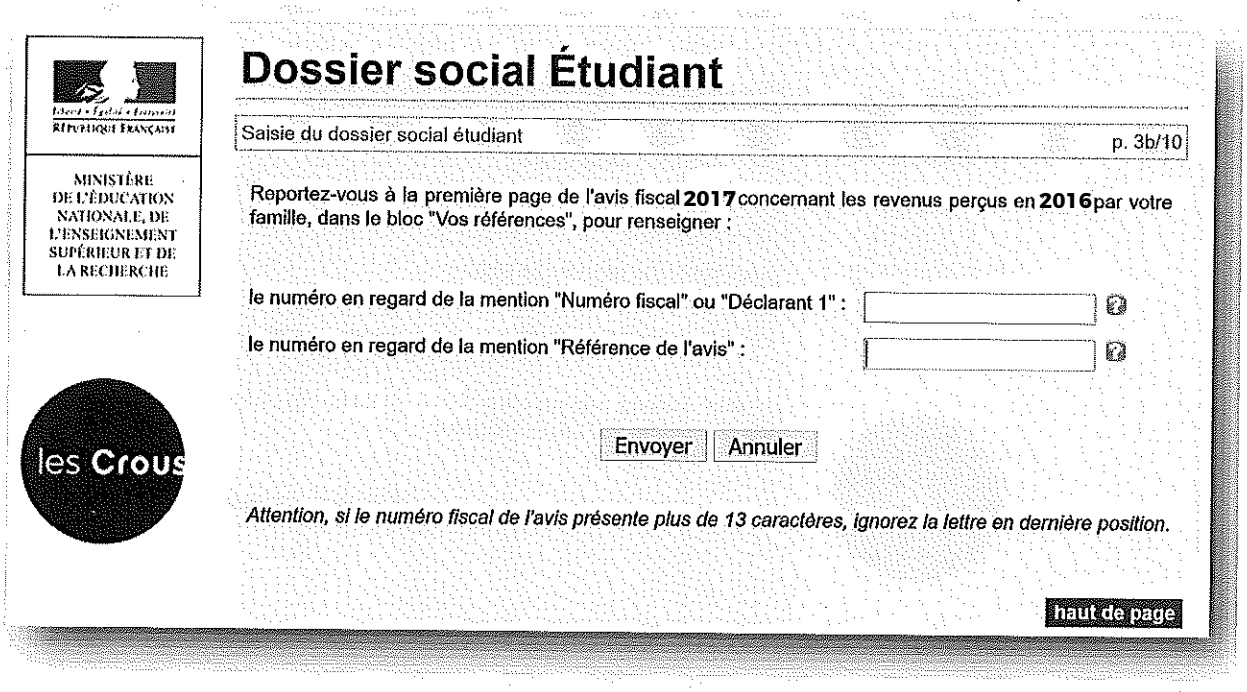

14. Formulez votre 1er vœu en cliquant sur l'académie où vous souhaitez vous inscrire en 2018/2019.

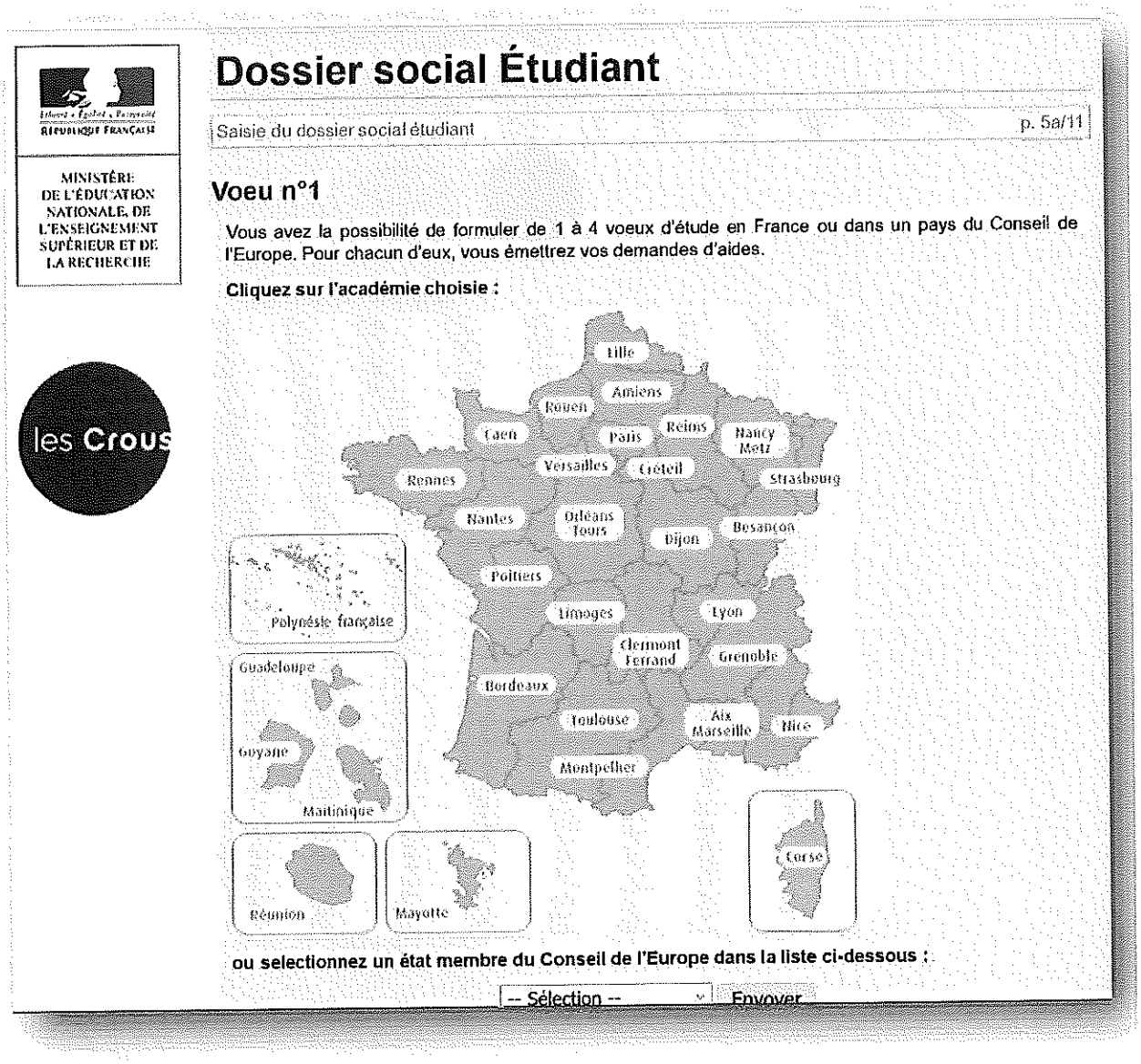

15. Si vous demandez une bourse, cochez « bourse » et, si vous souhaitez un logement CROUS, cochez « logement ». Vous pouvez cocher les deux en même temps ou un seul des 2.

16. Cochez ensuite la formation envisagée pour l'année 2018/2019, ainsi que l'année d'étude dans cette formation et cliquez sur « envoyer ».

les Crous

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Dossier social Étudiant

Voeu n°1 - Rennes

Type de demande :

Indiquez dans le tableau ci-dessous le type de demande que vous souhaitez faire pour ce voeu :

☐ Bourse

Les établissements qui vous seront présentés ont tous des formations habilitées [2] à recevoir des boursiers (sauf indication contraire portée à l'écran)

les Crous

☐ Logement à partir du 19 février

Les établissements qui vous seront présentés sont tous agréés [2] par la Sécurité Sociale Etudiante

Cursus envisagé pour votre scolarité :

Indiquez ci-dessous la formation ainsi que l'année préparée dans la liste déroulante associée.

Post secondaire

- ○ Capacité en droit et post secondaire
- ○ Mise à niveau BTS
- ○ Formations sanitaires (Aide-soignant, ...) Année :
- ○ Formations sociales (Auxiliaire de Vie Sociale, ...) Année :
- ○ Formations sanitaires infra Bac rentrée février 2018 Année :
- ○ Formations sociales infra Bac rentrée février 2018 Année :
- ○ Classes préparatoires aux études supérieures (CPES) Année :
- ○ Classes préparatoires Écoles d'arts (CPES Arts)

Supérieur conduisant à un niveau licence

- ○ BTS, BTSA Année :
- ○ DUT Année :
- ○ post BTS, post DUT (DNTS, ATS, ...)
- ○ Cursus licence Année :
- ○ Licence professionnelle
- ○ Formations comptables (DCG) Année :
- ○ Formations paramédicales Année :
- ○ Formations sociales hors BTS et DUT Année :
- ○ Formations paramédicales post Bac rentrée février 2018 Année :
- ○ Formations sociales post Bac rentrée février 2018 Année :
- ○ Diplômes écoles de commerce Année :
- ○ Arts et architecture Année :
- ○ Autres diplômes Année :

Supérieur conduisant à un niveau master

- ○ Cursus master Année :
- ○ Formation d'ingénieur Année :
- ○ IEP master Année :
- ○ Arts et architecture Année :
- ○ Master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) » Année :
- ○ Formations comptables (DSCG) Année :
- ○ Diplômes de santé (médecine, odontologie, pharmacie) Année :
- ○ Formations paramédicales Année :
- ○ Diplôme de vétérinaire Année :
- ○ Formations paramédicales Master rentrée février 2018 Année :
- ○ Prépa. concours grande école (CPGE, ...) Année :
- ○ Ecole de commerce : HEC, ESSEC SupdeCo Année :
- ○ Autre prépa. concours: IPAG, CPAG, IEJ, PrepENA Année :
- ○ Autres diplômes Année :

Supérieur conduisant à un niveau doctorat et plus

- ○ Doctorat Année :

Envoyer | Annuler

17. Cliquez sur l'établissement souhaité.

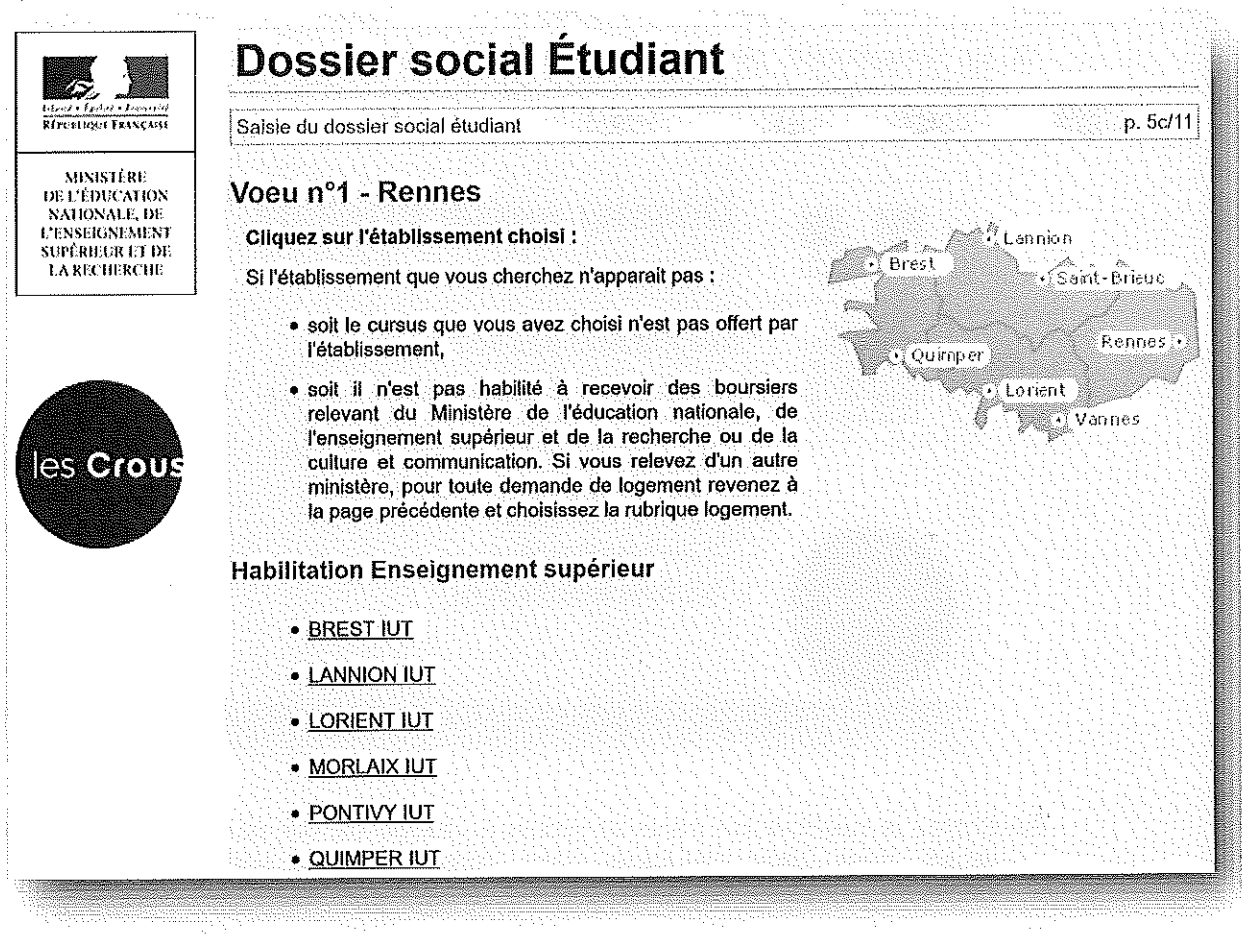

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

les Crous

Dossier social Étudiant

Saisie du dossier social étudiant — p. 5c/11

Voeu n°1 - Rennes

Cliquez sur l'établissement choisi :

Si l'établissement que vous cherchez n'apparait pas :

- soit le cursus que vous avez choisi n'est pas offert par l'établissement,
- soit il n'est pas habilité à recevoir des boursiers relevant du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ou de la culture et communication. Si vous relevez d'un autre ministère, pour toute demande de logement revenez à la page précédente et choisissez la rubrique logement.

Habilitation Enseignement supérieur

- BREST IUT
- LANNION IUT
- LORIENT IUT
- MORLAIX IUT
- PONTIVY IUT
- QUIMPER IUT

19. Le récapitulatif des vœux apparaît. Si vous souhaitez postuler dans d'autres établissements ou d'autres résidences, vous pouvez faire 3 autres vœux.
Sinon, cliquez sur « clôturer la liste des vœux ».

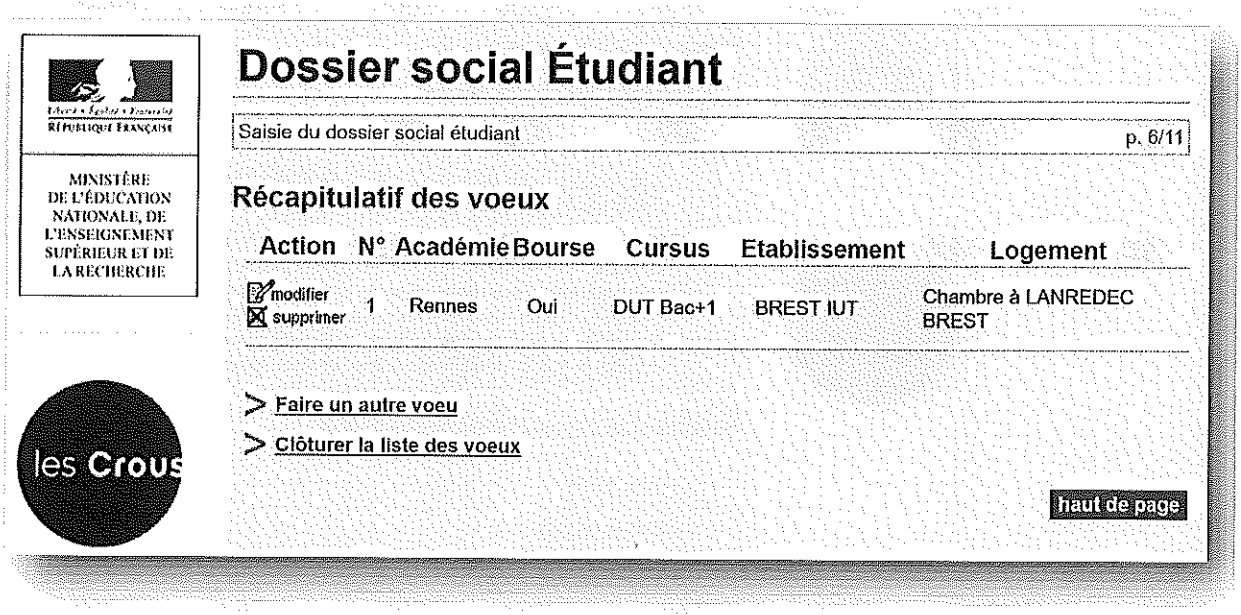

20. Entrez le nombre de frères et sœurs à charge de vos parents (= présents sur l'avis fiscal), dont ceux étudiants dans l'enseignement supérieur. Puis cliquez sur « envoyer ».

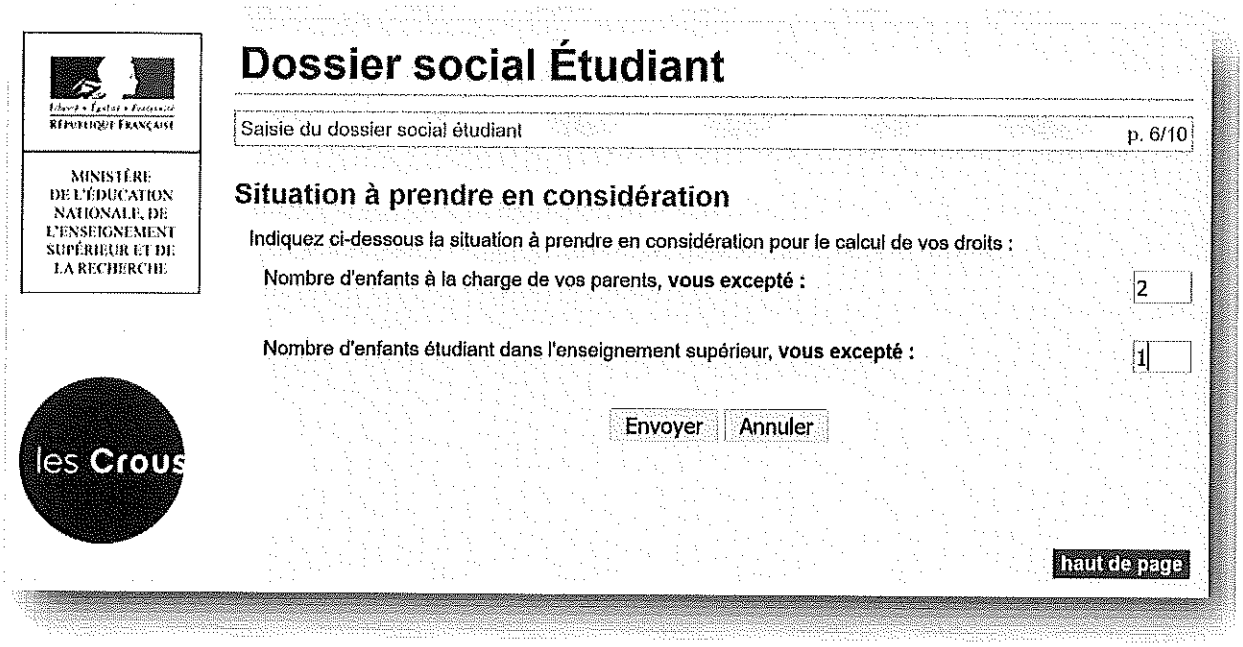

21. Vous n'aurez cet écran que si vous n'avez pas rentré les numéros fiscaux de vos parents. Saisissez les montants de ressources présents sur les lignes « revenu brut global » et « revenu fiscal de référence » de l'avis fiscal de vos parents.
Puis cochez la profession du chef de famille et cliquez sur « envoyer ».

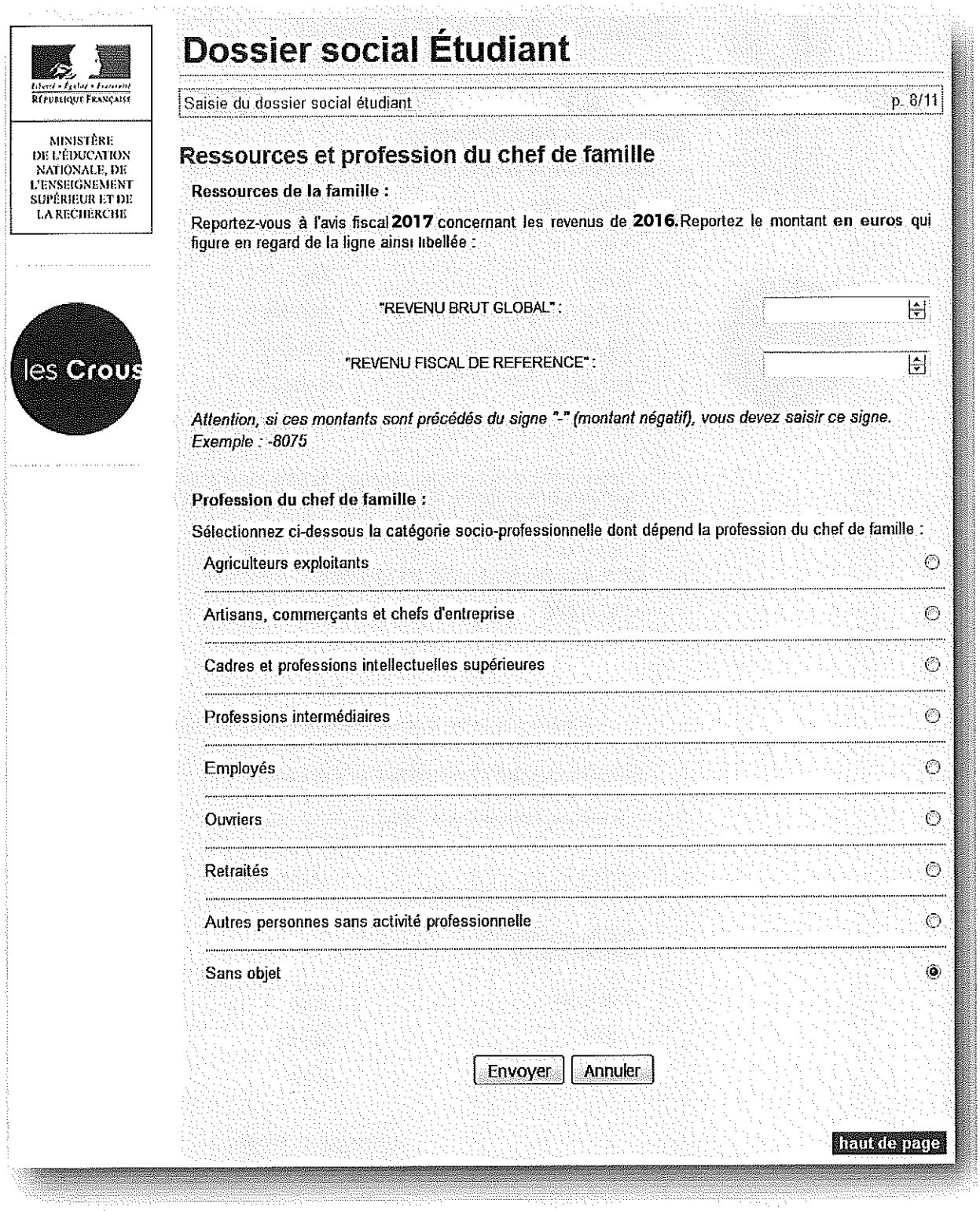

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Dossier social Étudiant

Saisie du dossier social étudiant — p. 8/11

Ressources et profession du chef de famille

Ressources de la famille :

Reportez-vous à l'avis fiscal **2017** concernant les revenus de **2016.** Reportez le montant **en euros** qui figure en regard de la ligne ainsi libellée :

"REVENU BRUT GLOBAL" :

"REVENU FISCAL DE REFERENCE" :

Attention, si ces montants sont précédés du signe "-" (montant négatif), vous devez saisir ce signe.
Exemple : -8075

Profession du chef de famille :

Sélectionnez ci-dessous la catégorie socio-professionnelle dont dépend la profession du chef de famille :

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres personnes sans activité professionnelle
- Sans objet (●)

Envoyer | Annuler

haut de page

22. Votre état civil apparaît. Saisissez le code IBAN de votre compte bancaire et l'adresse de vos parents si elle n'est pas déjà remplie.

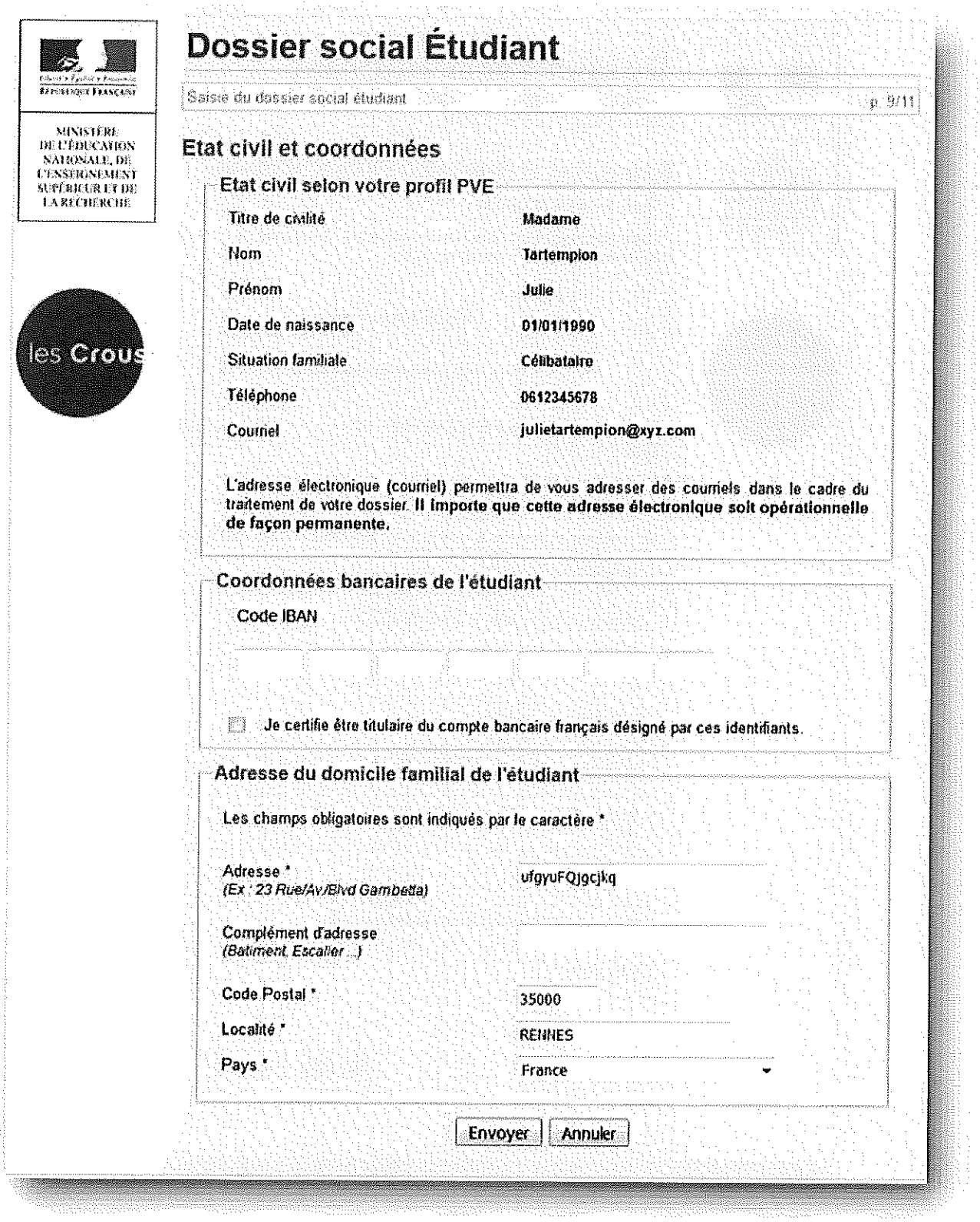

Dossier social Étudiant

Saisie du dossier social étudiant — p. 9/11

Etat civil et coordonnées

Etat civil selon votre profil PVE

Titre de civilité	Madame
Nom	Tartempion
Prénom	Julie
Date de naissance	01/01/1990
Situation familiale	Célibataire
Téléphone	0612345678
Courriel	julietartempion@xyz.com

L'adresse électronique (courriel) permettra de vous adresser des courriels dans le cadre du traitement de votre dossier. **Il importe que cette adresse électronique soit opérationnelle de façon permanente.**

Coordonnées bancaires de l'étudiant

Code IBAN

☐ Je certifie être titulaire du compte bancaire français désigné par ces identifiants.

Adresse du domicile familial de l'étudiant

Les champs obligatoires sont indiqués par le caractère *

Adresse * *(Ex : 23 Rue/Av/Blvd Gambetta)*	ufgyuFQjgcjkq
Complément d'adresse *(Bâtiment, Escalier ...)*	
Code Postal *	35000
Localité *	RENNES
Pays *	France

Envoyer | Annuler

23. Il vous est alors demandé de régler les frais de dossier. Cochez la case correspondant à votre choix, puis validez.

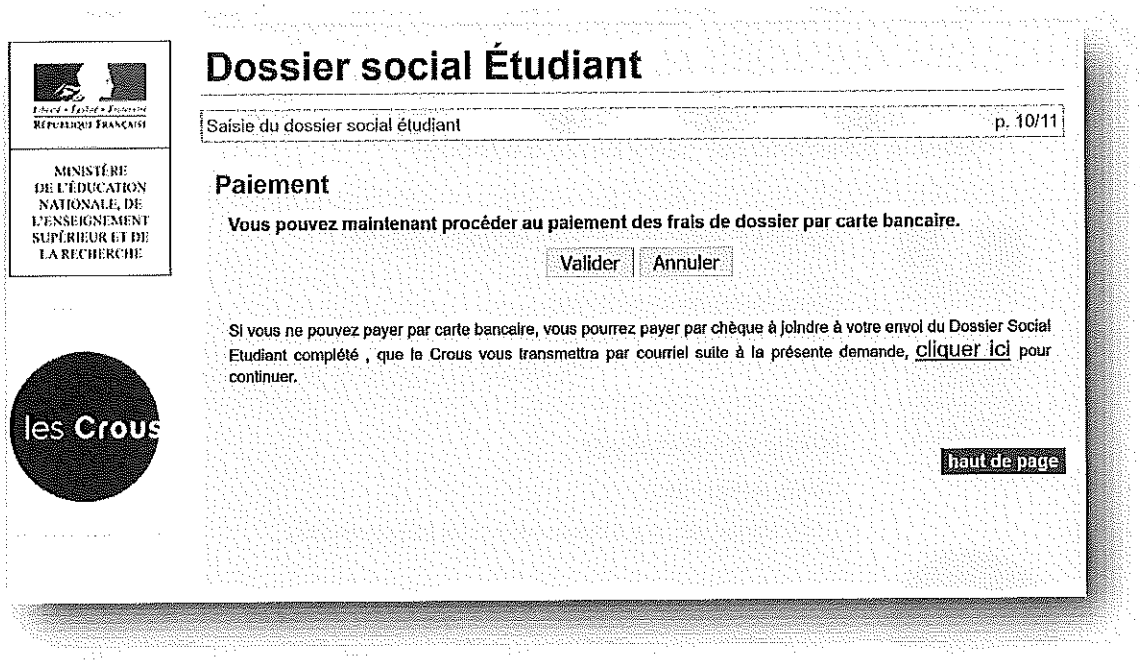

24. Si vous choisissez le paiement par carte bancaire (conseillé), l'écran ci-dessous apparaît. Suivez les instructions de paiement.

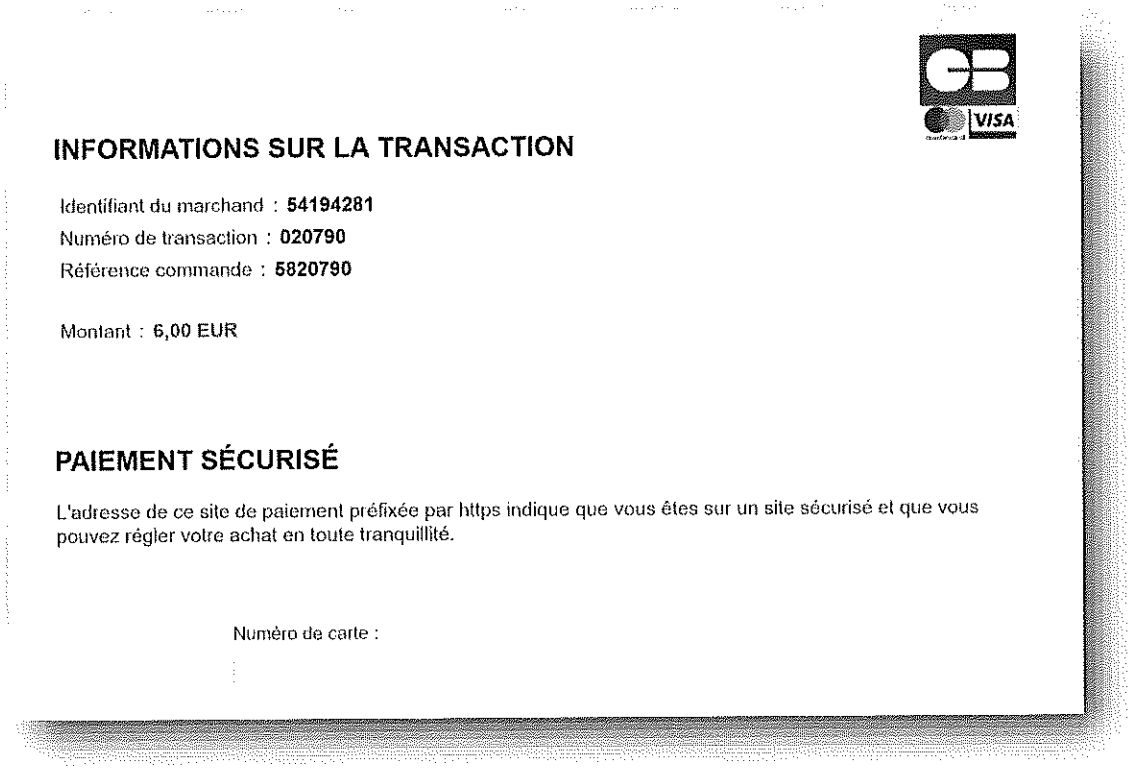

25. Après la saisie du paiement, la page suivante apparaît (l'encadré en rouge n'apparaît que si le paiement par carte bleue a échoué) :

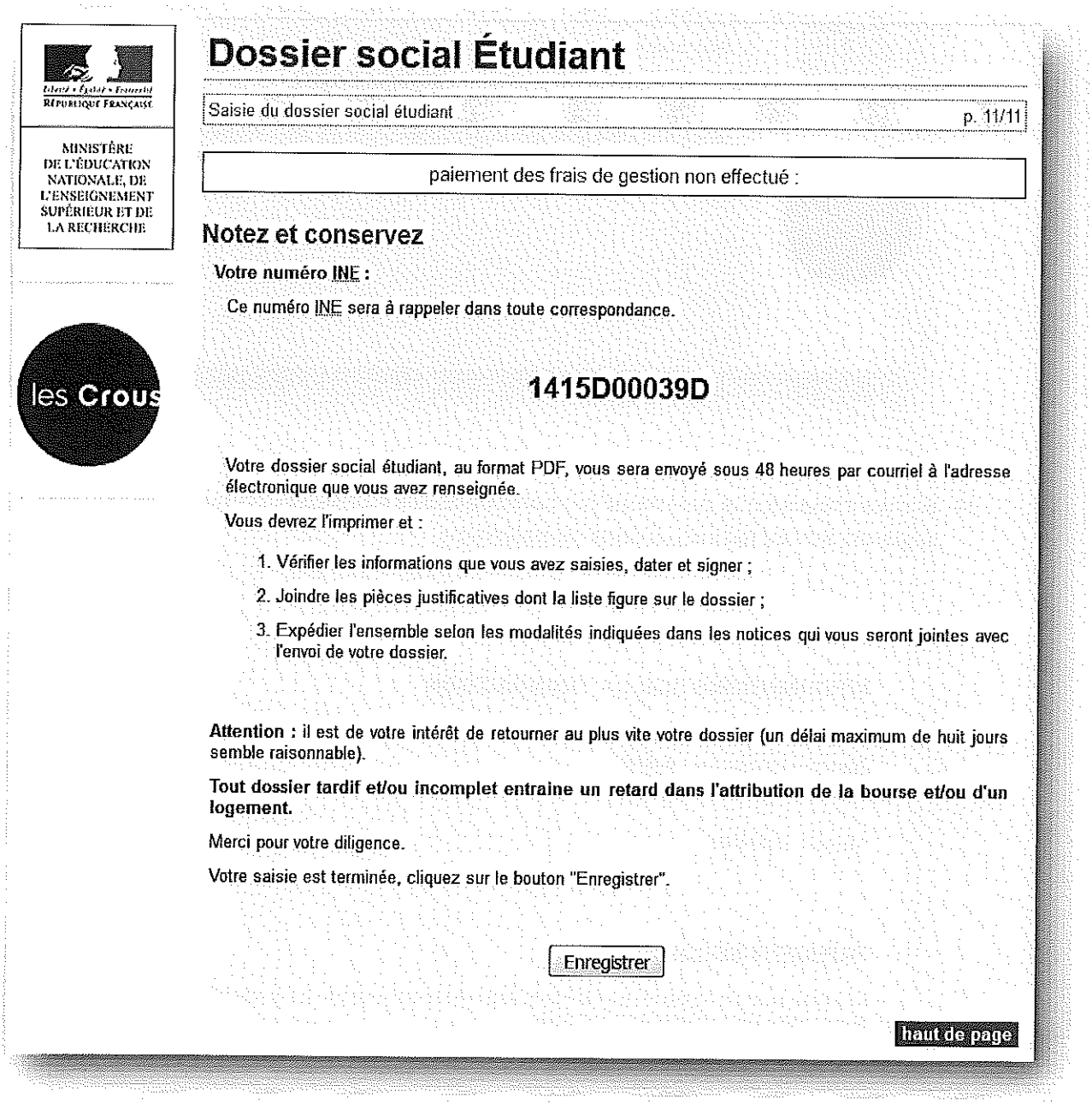

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Dossier social Étudiant

Saisie du dossier social étudiant p. 11/11

paiement des frais de gestion non effectué :

Notez et conservez

Votre numéro INE :

Ce numéro INE sera à rappeler dans toute correspondance.

1415D00039D

Votre dossier social étudiant, au format PDF, vous sera envoyé sous 48 heures par courriel à l'adresse électronique que vous avez renseignée.

Vous devrez l'imprimer et :

1. Vérifier les informations que vous avez saisies, dater et signer ;
2. Joindre les pièces justificatives dont la liste figure sur le dossier ;
3. Expédier l'ensemble selon les modalités indiquées dans les notices qui vous seront jointes avec l'envoi de votre dossier.

Attention : il est de votre intérêt de retourner au plus vite votre dossier (un délai maximum de huit jours semble raisonnable).

Tout dossier tardif et/ou incomplet entraine un retard dans l'attribution de la bourse et/ou d'un logement.

Merci pour votre diligence.

Votre saisie est terminée, cliquez sur le bouton "Enregistrer".

Enregistrer

haut de page

26. Lorsque vous avez enregistré votre dossier, vous recevez le mail suivant :

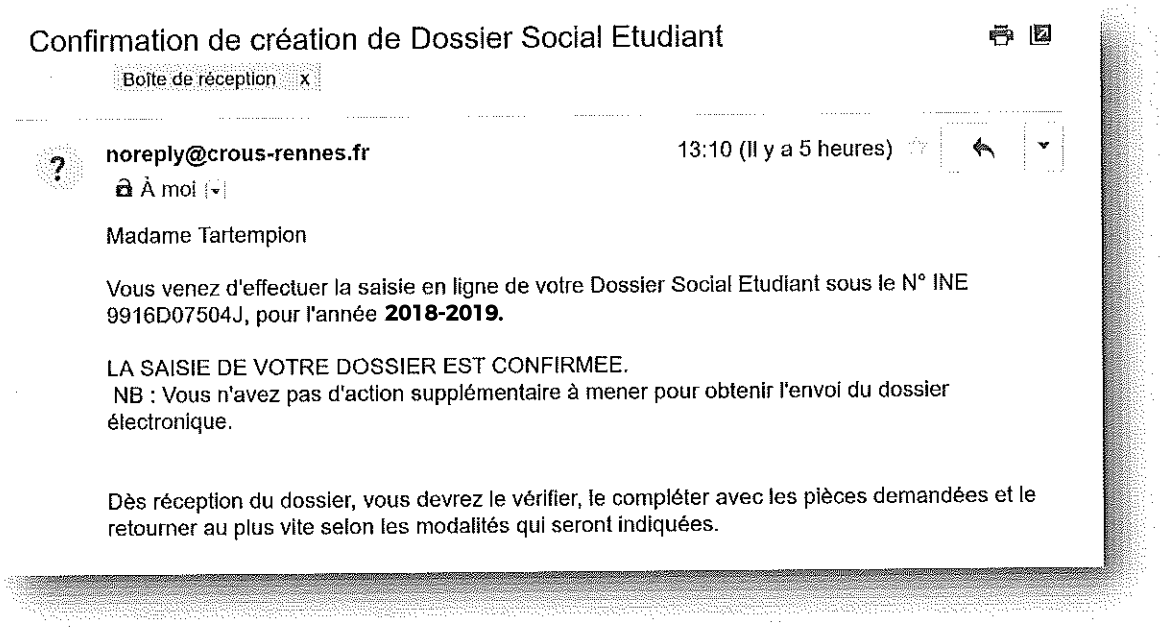

Confirmation de création de Dossier Social Etudiant

Boîte de réception x

noreply@crous-rennes.fr 13:10 (Il y a 5 heures)

À moi

Madame Tartempion

Vous venez d'effectuer la saisie en ligne de votre Dossier Social Etudiant sous le N° INE 9916D07504J, pour l'année **2018-2019.**

LA SAISIE DE VOTRE DOSSIER EST CONFIRMEE.
NB : Vous n'avez pas d'action supplémentaire à mener pour obtenir l'envoi du dossier électronique.

Dès réception du dossier, vous devrez le vérifier, le compléter avec les pièces demandées et le retourner au plus vite selon les modalités qui seront indiquées.

27. Votre dossier social étudiant au format PDF vous sera envoyé sous 48 heures par courriel à l'adresse électronique que vous avez renseignée.

Vérifiez vos mails indésirables.

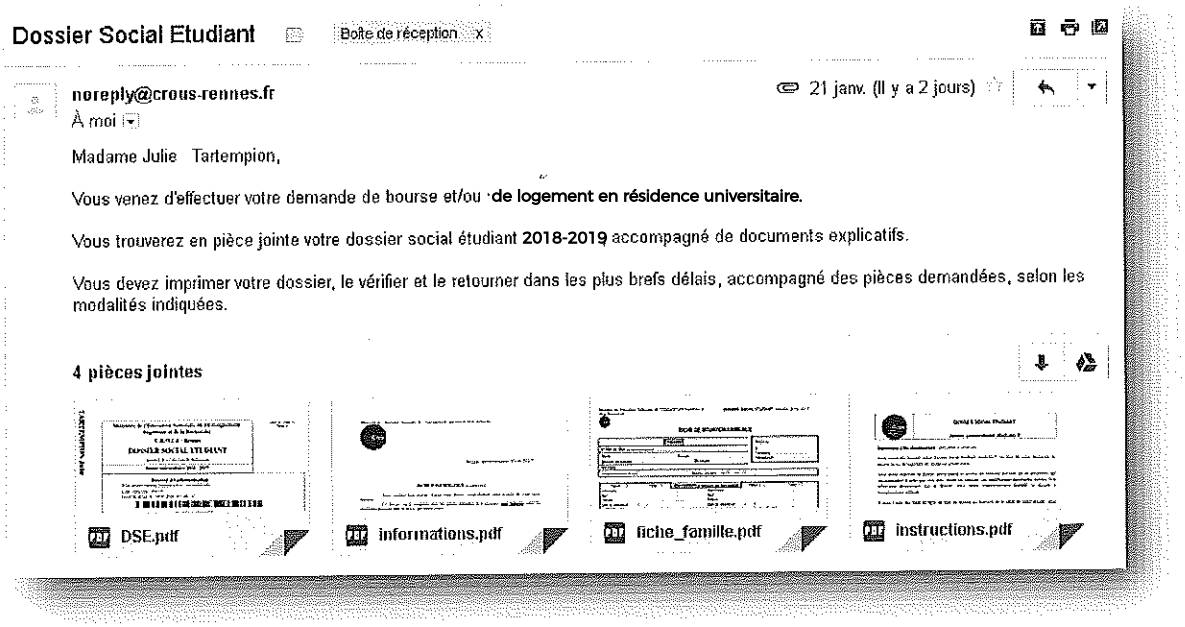

Dossier Social Etudiant Boîte de réception x

noreply@crous-rennes.fr 21 janv. (Il y a 2 jours)

À moi

Madame Julie Tartempion,

Vous venez d'effectuer votre demande de bourse et/ou **de logement en résidence universitaire.**

Vous trouverez en pièce jointe votre dossier social étudiant **2018-2019** accompagné de documents explicatifs.

Vous devez imprimer votre dossier, le vérifier et le retourner dans les plus brefs délais, accompagné des pièces demandées, selon les modalités indiquées.

4 pièces jointes

DSE.pdf informations.pdf fiche_famille.pdf instructions.pdf

Vous devez imprimer le dossier, le vérifier, le compléter avec les pièces demandées et le retourner signé sous 8 jours, avec la fiche familiale remplie selon les modalités qui seront indiquées.